

RÈGLEMENT RCA23 22XXX

4

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU SUD-OUEST SUR LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS AUX FONCTIONNAIRES ET EMPLOYÉS (RCA14 22009)

Vu l'article 130 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, chapitre C-11.4);

Attendu qu'un avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du date;

Attendu qu'un projet du présent règlement a été déposé à la séance du date.

À la séance du date, le conseil d'arrondissement du Sud-Ouest décrète :

- 1. Le règlement intérieur du conseil d'arrondissement du Sud-Ouest sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCA14 22009) est modifié par l'ajout, à l'article 1, après la définition des termes « fonctionnaire de niveau H », de la définition suivante :
 - « « fonctionnaire de niveau I », un chargé de secrétariat. ».
- 2. Ce règlement est modifié par l'insertion, après l'article 2, de l'article 2.1 suivant :
- « 2.1 La délégation de l'exercice d'un pouvoir à un fonctionnaire de niveau C comporte la délégation de l'exercice de ce pouvoir à un fonctionnaire de niveau D ou E lorsque le fonctionnaire à qui appartient le pouvoir délégué est absent et qu'il désigne spécifiquement cet autre fonctionnaire pour le remplacer.

La délégation de l'exercice d'un pouvoir à un fonctionnaire de niveau D comporte la délégation de l'exercice de ce pouvoir à un fonctionnaire de niveau E lorsque le fonctionnaire à qui appartient le pouvoir délégué est absent et qu'il désigne spécifiquement cet autre fonctionnaire pour le remplacer.

La présente autorisation exclut cependant les matières prévues au CHAPITRE II RESSOURCES HUMAINES du présent règlement.».

- 3. Ce règlement est modifié par l'insertion, après l'article 21, de l'article 21.1 suivant :
- « 21.1 L'autorisation d'effectuer un paiement par carte de crédit est déléguée au fonctionnaire de niveau I pour un montant n'excédant pas 1 000 \$. ».

Le présent règlement entre en vigueur le jour de sa publication, conformément à la loi.

Dossier 1231940001	
Maire d'arrondissement	Secrétaire d'arrondissement
Avis de motion : Dépôt du projet de règlement : Adoption : Publication : Entrée en vigueur :	Date Date Date Date Date Date Date

RCA23 22XXX 1 de 1